

Compte rendu DP du mois de juillet.

Depuis plusieurs mois la CGT persiste à poser certaines questions auxquelles la direction oppose un refus systématique.

Pour que les choses évoluent positivement et dans l'intérêt des Traminots il faudra un jour ou l'autre retrouver les actions unitaires et les luttes qui ont permis d'obtenir des avancées sociales dont nous bénéficions TOUS aujourd'hui.

Voici quelques questions posées par la CGT (Figurent dans tous les procès verbaux mensuels toutes les questions posées par la CGT.)

La CGT demande :

- 1. le retrait des critères illégaux pour maladie ou fait de grève de tous les DRC**
- 2. qu'un accord soit mis en place pour le maintien de la subrogation de la sécurité sociale pour un mi-temps thérapeutique**
- 3. demande l'intégration des TAD dans la Régie Tisséo Réseau Urbain et que cesse toute sous - traitance dans le transport urbain des voyageurs**
- 4. que les voltigeurs aient le même roulement de repos que les titulaires avec deux jours de repos programmé.**

Les réponses sont négatives...notamment pour le roulement voltigeur pour lequel la direction estime que des négociations ont eu lieu à ce sujet et que cela suffit !...pire la direction se moque éperdument des traminots pénalisés financièrement par son refus délibéré de remplir le formulaire prévu pour le maintien de la subrogation. Les traminots jugeront !

Questions 6767 LIGNE 61 : la CGT demande que la ligne 61 fasse terminus à la station « La vache » comme initialement prévu.

Pour le moment cela n'est pas prévu mais la direction est consciente des problèmes que rencontrent les conducteurs/ trices, les usagers et que des pétitions circulent. Il est grand temps que la direction prenne ses responsabilités puisque c'est à elle seule qu'incombe d'assurer la sécurité des salariés.

La CGT demande à la direction de prendre ses responsabilités et d'interpeller fermement le président du SMTC, Jean-Luc Moudenc pour ne pas se contenter de subir les décisions politiciennes du donneur d'ordre.

Il en va de la sécurité des salariés de Tisséo et des usagers de la ligne 61.

6769: La CGT demande pourquoi certaines lignes ne circulent pas le week-end.

La réponse ne prête pas à équivoque car le SMTC et la direction de Tisséo se moquent du service public et des besoins des usagers. Ils ne tolèrent pas une fréquentation faible puisque synonyme de ligne non rentable!

La CGT dénonce ces notions et décisions contre-productives ainsi que les manques importants d'infrastructures qui provoquent des suppressions de service, de desserte, des retards et de fortes dégradations de la qualité et de la fiabilité.

Le SMTC et la direction Tisséo doivent gérer les transports et répondre aux besoins des usagers par un service public répondant à des exigences de qualité, sociales et environnementales de nature à protéger autant les usagers, les populations que les Traminots.

Déficitaire de fait, une entreprise de service public de transport ne se gère pas comme une entreprise privée.

6770 TEMPS PARCOURS : La CGT demande que tous les temps parcours soient revus.

La direction prétend que les temps parcours sont adaptés... Comme pour la question précédente les critères de productivité et de rentabilité aveuglent nos dirigeants et le bureau des méthodes qui fait la course à celui qui « pondra » le TM le plus productif.

La CGT rappelle à tous les conducteurs/trices de respecter le code de la route et les Prescriptions Générales d'Exploitation chères à M. JP Bodin.

Un tract diffusé début juillet et disponible sur le site de la CGT, explique les positions et les recommandations de la CGT.

CONDUCTEURS/TRICES n'oubliez pas 2 points importants :

1. **vos outils de travail sont vos permis de conduire...**
2. **rouler vite c'est rendre service au patron...**

En résumé sans votre permis pas de travail, quant au patron il sera toujours assis douillettement derrière son bureau pendant que vous serez sanctionné d'un retrait de permis et d'une amende.

6776 CANTINE ATLANTA : La CGT demande un abris équipé à proximité de la cantine.

Les travaux de réfection doivent être réalisés prochainement mais la direction **refuse** cet aménagement qui permettrait aux fumeurs de bénéficier d'un espace convivial.

6777 kiosques : Pouvez vous équiper tous les kiosques de bacs à sables pour les mégots de cigarettes ?

Paradoxalement avec la question 6776, la direction répond par l'affirmative mais quant au délai elle reste très évasive.

6778 PIBC : La circulation, les nouvelles infrastructures routières et le stationnement anarchique posent d'énormes problèmes aux conducteurs pour circuler en toute sécurité. LA CGT demande que pour tout accrochage les conducteurs ne soient plus imputés des responsabilités et perçoivent leur PIBC.

La réponse à le mérite d'être claire : **NON !!!**

Toutefois la CGT informe les traminots qu'une commission des litiges existe et qu'elle se réunit à votre demande lors d'accrochages litigieux.

Pour tous renseignements contacter un militant CGT.

6774 Reclassé : La CGT demande que les conducteurs reclassés provisoirement puissent garder leur roulement repos afin de pouvoir s'organiser ?

Refus de la direction qui se moque de savoir si les salariés reclassés doivent connaître leur travail/repos et s'organiser pour bénéficier des soins thérapeutiques.

La CGT continuera de revendiquer un roulement repos/travail pour tous les agents reclassés.

* La CGT a demandé à la direction d'édicter une note de service informant le personnel de la fermeture du restaurant L'oustalou du 6 au 17 août 2007.